

L'hon. M. Drew: Ce n'était donc que de la poudre aux yeux.

M. Fraser (Peterborough): Tout comme dans le cas du blé.

Le très hon. M. Howe: Elle n'est pas nécessaire en ce moment.

L'hon. M. Drew: Voilà au moins un point de réglé mais il est difficile de s'imaginer quel était l'argument du ministre dans ces circonstances.

Le très hon. M. Howe: Il est difficile d'imaginer ce que vous tentez de prouver aujourd'hui.

L'hon. M. Drew: Je...

Le très hon. M. Howe: Vous ne pouvez même pas lire la loi.

L'hon. M. Drew: Je cherche, avec la plus grande courtoisie possible, à résoudre la difficulté dont a parlé le ministre de la Production de défense quand il a dit:

Si, au stade actuel de nos délibérations, certains savent quel argument l'on invoque contre le bill, je ne puis certes être du nombre.

Je cherche encore à lui expliquer quelles sont les objections opposées au bill.

Le très hon. M. Howe: Le flot de paroles continue.

L'hon. M. Drew: Et c'est un véritable débit.

Le très hon. M. Howe: Je suis sûr que depuis le début du discours de l'honorable député, le débit atteint 75,000 mots.

L'hon. M. Drew: Oh non, il y a sous-estimation. C'est bien l'une des rares fois où le ministre n'exagère pas les chiffres. Mais dans le cas qui nous occupe, le fait est qu'il est nécessaire d'argumenter si le ministre ne sait pas quelles sont les objections qu'on lui oppose. J'ai l'espoir, même à l'étape où nous en sommes, que quelqu'un de l'autre côté changera d'opinion tout comme les journaux l'ont fait en examinant le problème.

Le très hon. M. Howe: Que l'honorable député relise ses dix rédacteurs.

L'hon. M. Drew: Qu'est-ce?

Le très hon. M. Howe: Les dix rédacteurs. Il faudrait y revenir. Ils aiment l'honorable député.

L'hon. M. Drew: Monsieur l'Orateur, j'ai peine à entendre le ministre de la Production de défense.

Le très hon. M. Howe: Que l'honorable député poursuive alors son discours.

L'hon. M. Drew: Il a parlé de dix rédacteurs et proposé qu'on y revienne. Je ne sais pas exactement à quoi m'en tenir.

Le très hon. M. Howe: Que l'honorable député demande à son collègue, l'honorable député de Greenwood.

L'hon. M. Drew: Si le ministre n'a lu que dix articles éditoriaux combattant la loi, je vais dire que son bureau est moins vigilant que j'aurais eu raison de le croire. Nous avons aussi un énoncé du ministre, page 5639, du hansom, où il a réellement essayé de nous donner la chair de poule. Il dit:

On dira avec soulagement que tout cela est passé. Je réponds que nous venons de nous lancer dans un programme dont l'ampleur me fait frémir, la réalisation d'un avion et d'un moteur supersoniques.

Plus loin, il dit:

Nous ne faisons que nous engager actuellement dans le domaine des projectiles téléguidés...

Quelle disposition de la loi en cause est nécessaire pour la réalisation du programme de production des projectiles téléguidés ou encore en vue de la production d'avions supersoniques?

Le très hon. M. Howe: L'honorable député n'en sait rien.

L'hon. M. Drew: Le ministre dit que je n'en sais rien. Je sais que le ministre de la Production de défense de Grande-Bretagne, qui est chargé d'un programme de production beaucoup plus considérable que notre ministre, n'a pas besoin de pouvoirs de ce genre pour réaliser non seulement la mise au point d'avions supersoniques et de projectiles téléguidés, mais aussi de bombes à hydrogène et de bombes atomiques.

Le très hon. M. Howe: Il a les pouvoirs.

L'hon. M. Drew: Vous n'avez peut-être pas entendu le ministre, monsieur l'Orateur, il dit que le ministre britannique a les pouvoirs. Voilà le problème. Voilà pourquoi il est si nécessaire de poursuivre le débat.

Le ministre ne se rend pas encore compte que le ministre britannique n'a pas ces pouvoirs, pas plus que le chef de la production de défense aux États-Unis. Là-bas les pouvoirs sont définis. Il n'est pas difficile d'imaginer ce qui se passerait au Congrès si quelqu'un avait l'audace de le saisir d'un projet de loi comme celui-ci et d'en réclamer l'adoption. Jamais une telle mesure ne serait adoptée là-bas, pas plus qu'à la Chambre des communes de Westminster. Si le ministre ne se rend pas encore compte que les dispositions de la loi dont j'ai parlé visent non seulement les biens de tous genres, ainsi que le pouvoir général de se rendre maître de services personnels et des biens de tous genres, et que ces pouvoirs dépassent largement ce qu'on trouve aux deux autres lois, on ne peut s'empêcher de conclure qu'il a bien mal compris ce qu'on a fait jusqu'ici.